

Association en Faveur des Retraités et Personnes Agées (A.F.R.P.A.)

1 place du Général Thoumas_87370 LAURIERE

Tél-Fax 05.55.71.49.86

Vivre chez soi le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions, c'est le choix prioritaire de nos aînés, aussi depuis plusieurs années, l'AFRPA met à disposition des services de proximité

LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Nos repas sont cuisinés et conditionnés par le traiteur Guy LACHENY. Il se compose d'un potage (si pas de potage, un dessert supplémentaire), d'une entrée froide ou chaude, d'un plat principal (viande ou poisson accompagné de légume ou féculent), d'un fromage ou laitage, d'un dessert ou fruit.

Les repas sont assurés 7 jours sur 7 en liaison froide :

Le mardi matin sont livrés les repas du mardi, du mercredi,

Le jeudi matin sont livrés les repas du jeudi, du vendredi,

Le samedi matin sont livrés les repas du samedi, du dimanche, du lundi.

La personne choisit la fréquence des livraisons.

Selon les ressources, une aide financière peut être octroyée au titre de l'Aide Sociale, dans le cadre de l'APA, de la caisse de retraite, mutuelle.

LE SERVICE MANDATAIRE D'EMPLOYÉS (ES) DE MAISON ET GARDE A DOMICILE

Toute personne désireuse d'obtenir de l'aide dans l'accomplissement des actes et gestes ordinaires de la vie quotidienne (ménage, courses, préparation des repas, aide à la toilette simple, aide au lever, au coucher...) peut bénéficier de ce service.

Nous vous proposons du personnel qualifié. Nous accomplissons pour vous toutes les démarches administratives et sociales qui incombent à un employeur.

Selon les ressources, une aide financière peut être octroyée dans le cadre de l'APA, de la caisse de retraite (chèque CESU Préfinancé), mutuelle. Vous bénéficiez d'avantages fiscaux (réduction d'impôt égale à 50 % des dépenses, conformément au Code Général des Impôts. Devis gratuit sur simple demande.



Afin de répondre aux problèmes de mobilité et d'isolement des personnes de 60 ans et plus, nous souhaiterions créer un service de transport solidaire.

- TRANSPORT SOLIDAIRE

Le transport solidaire, c'est quoi ?

Le transport solidaire participerait au maintien des personnes de 60 ans et plus, à domicile, en milieu rural. Il serait basé sur le bénévolat et l'échange. Il permettrait aux personnes de se déplacer pour les nécessités de la vie courante (aller chez le coiffeur, le médecin...) par le biais de bénévoles transporteurs. Il viendrait en complémentarité des autres services de transport existants (taxis, ambulances, transports en communs...) et ne s'y substituerait pas.